

20 ANS APRÈS LA LOI DU 11 FÉVRIER 2005, QUELLE INCLUSION ? ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

17 SEPTEMBRE 2025 À 18H

Vous êtes conviés à
l'Amphi 1 de l'IRTESS



2 rue du professeur Marion - 21000 - Dijon

1^{ÈRE}
TABLE RONDE

THÉMATIQUE :
**INCLUSION SCOLAIRE
ET FORMATION**

2^{ÈME}
TABLE RONDE

THÉMATIQUE :
**EMPLOI
ET VIE PROFESSIONNELLE**

3^{ÈME}
TABLE RONDE

THÉMATIQUE :
**ACCÈS AUX DROITS, AU
LOGEMENT ET À LA
CITOYENNETÉ**

En présence de Madame **Stéphanie VACHEROT**,
Adjointe déléguée au handicap et à l'inclusion à la Ville
de Dijon et Madame **Brigitte CAMP**, Déléguée du
défenseur des droits

19H30-20H : ÉCHANGES ET SYNTHÈSE

LES OBJECTIFS :

- Donner la parole aux personnes concernées
- Favoriser les échanges avec les acteurs des dispositifs de droit commun
- Faire connaître les ressources et services à disposition
- Evoquer les avancées significatives réalisées sur le territoire
- Proposer des axes d'amélioration dans les différents domaines



ÉVÈNEMENT CO-ORGANISÉ PAR :

